

1.2- Avant de commencer

1.2.1- Avertissement

Nous assurons le bon fonctionnement de nos modules sur les environnements natifs de Dolibarr. Nous ne pouvons pas en garantir le bon fonctionnement suite à des modifications effectuées sur les fichiers du noyau de Dolibarr ou en cas d'utilisation d'autres modules additionnels.

Cette documentation s'appuie sur le module en version 2024.09.2 avec Dolibarr version 19. En cas d'utilisation d'autres versions ou selon le thème utilisé, vous pourrez constater des différences de fonctionnement ou d'affichage.

1.2.2- Pré-requis techniques

Le module Frais de port est compatible avec Dolibarr à partir de version 19.

1.2.3- Mises à jour

Les dernières versions de nos modules sont mises à disposition sur le [Dolistore](#) et sur notre [site internet](#).

L'accès aux mises à jour de nos modules est gratuit pendant 1 an à compter de leur date d'achat.

Avant toute mise à jour, assurez-vous que le module est officiellement compatible avec la version de Dolibarr sur laquelle vous souhaitez l'installer.

Pour mettre à jour un module, téléchargez-le à nouveau sur le [Dolistore](#) avec l'identifiant utilisé lors de l'achat initial où nous rendons systématiquement disponibles en téléchargement les dernières versions de nos modules.

Dézippez les fichiers de la dernière version du module dans le répertoire custom de votre environnement et confirmez le remplacement de ceux déjà présents, ou bien utilisez la fonctionnalité de déploiement d'un module externe dans la configuration.

Note : Pour le bon déroulement d'une mise à jour, désactivez le module avant de lancer le remplacement de ses fichiers puis réactivez le. À l'issue de la mise à jour, il est conseillé de répéter l'opération de désactivation/activation pour être sûr du bon déroulement d'une éventuelle mise à jour de votre base de données. Vérifiez enfin si de nouveaux paramètres sont nécessaires.